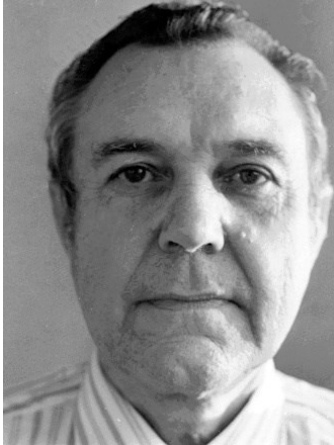


PRIX ROGER BECRIAUX



Journaliste au Midi Libre et au Monde, Roger Bécriaux (1922- 2015) a assuré des reportages dans toutes sortes de pays.

Élu à l'Académie en 1980. Président général en 2001, passé à l'Honorariat en 2011.

Décédé sans enfants après son épouse, il a légué ses biens à l'Académie en demandant à celle-ci de créer un prix annuel à son nom.

[Objet du prix](#)

[Palmarès](#)

[Historique](#)

OBJET

Acceptant le legs Bécriaux avec pour obligation de créer *“un prix récompensant un jeune ou une œuvre”* l'Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier, soucieuse de s'ouvrir aux institutions culturelles de la cité et reconnaissant l'importance de la musique comme lien universel, a décidé par son vote de son Assemblée Générale du 21/01/2021 de récompenser un jeune talent du Conservatoire Régional de Montpellier, Méditerranée, Métropole.

PALMARES

Prix 2025, remis le 30 juin 2025

Onze candidats ont postulé le prix Bécriaux en 2025. Le jury, composé de six académiciens, non professionnels de la musique, et présidé par Étienne Cuénant, a eu le grand plaisir de les entendre le 2 juin, au cours d'un après-midi parfaitement organisé à la Cité des Arts. Alto, flûte traversière, piano, guitare, composition orchestrale... Chacun a exécuté sur son instrument un morceau de son choix pendant quelques minutes, ou présenté un travail de composition, et l'audition a été suivie d'un échange portant essentiellement sur son projet professionnel. Tous envisagent de faire une carrière professionnelle dans la musique.

Tous ont été remarquables et le jury a beaucoup apprécié leur talent, la qualité de leur prestation, mais aussi leur maturité, la volonté qu'ils manifestent dans leurs études au Conservatoire de Montpellier et l'ambition réfléchie qu'ils ont de poursuivre au-delà.

Le prix Bécriaux 2025 (4 000 €) a été attribué à Monsieur Roman Dubois, pianiste. Le jury a également décerné deux accessits (1 000 €) à Messieurs Amir Hosein Sheibani, guitariste, et Joseph Rouquette, compositeur.

Le prix a été remis par la présidente et le secrétaire perpétuel, à la salle Rabelais, au cours de la séance solennelle de l'Académie du 30 juin 2025. Le public a pu entendre ces trois artistes.

Roman Dubois, qui vient de choisir, parmi les différentes opportunités qui s'offraient à lui, d'intégrer la Haute École de Musique de Lausanne, a interprété le 1er mouvement de la sonate n°32 op. 111 de Ludwig van Beethoven, la Fantaisie en si mineur op. 28 d'Alexandre Scriabine et Reflets dans l'eau de Claude Debussy.



Amir Hosein Sheibani a joué Évocations (le premier mouvement de suite Iberia) de Isaac Albeniz



Joseph Rouquette, a fait entendre, de sa composition, le Sextuor en si avec piano (pour quintette de cuivres et piano), qu'il a dédié à Sir Benjamin Britten.

[Retour au sommaire](#)

Prix 2024, remis le 24 juin 2024

Le prix Roger Bécriaux, récompensant un étudiant de la Cité des Arts, a été remis lors de notre séance solennelle de clôture de l'année Académique le 24 juin 2024, en présence de monsieur Eric Pinso, vice-président de Montpellier Métropole en charge de la culture, de madame Agnès Robin, adjointe à la culture à la Mairie de Montpellier et de monsieur Patrick Pouget, directeur du Conservatoire à rayonnement régional de Montpellier 3M.



Le premier prix est revenu à mademoiselle Amelie Hemery à la Guitare (4000 euros).

Deux accessits ont été attribués à monsieur Pablo Raskin au Piano (500 euros) et à mademoiselle Clara Differdange à la Clarinette (500 euros).

Nous avons entendu à la guitare « la Fantaisie de Fernando Sor », au piano une « Étude d'Alexandre Scriabine » et à la clarinette « Hommage à Manuel de Falla de Bela Kovaks ».

[Retour au sommaire](#)

Prix 2023, remis le 25/09/2023

Le prix a été remis à la Cité des Arts par le président de l'Académie Bernard Lebleu en présence de Patrick Pouget directeur de la Cité des Arts et d'Etienne Cuénant en charge du Prix Bécriaux à l'Académie. Assistait à la



cérémonie Eric Pinso, vice-président de la métropole en charge de la culture. Sur l'image et en médaillons : les élèves et artistes du conservatoire qui se sont produits lors de la manifestation.

[Retour au sommaire](#)

Prix 2022, remis le 26/09/2022

L'année dernière le jury a récompensé Mlle Juliette Mey soprano et nous avons très heureux d'apprendre (outre son parcours au Conservatoire National Supérieur de Paris) son admission à la fondation des Arts Florissants de William Christie qui sélectionne internationalement 8 candidats par an. Cela montre le niveau exceptionnel de ces étudiants.

Comme l'année dernière nous avons passé avec le directeur du conservatoire Patrick Pouget et les six impétrants sélectionnés une après-midi remarquable. Par le moyen du prix Béciaux l'engagement de l'Académie est de 7000 euros : 5000 euros au premier et 400 euros à chacun des cinq autres candidats nominés.

Deux générations séparent les membres de l'Académie et ces jeunes musiciens et nous avons été à nouveau bluffé par leur maturité, leur virtuosité et leur engagement.

Le protocole de sélection est simple, nous écoutons chaque candidat jouant de son instrument pendant quelques minutes puis nous discutons avec lui de son avenir.

Nous avons entendu 6 musiciens qui vont encore faire cinq années d'apprentissage avant d'entamer leur carrière professionnelle.

Le Jury était constitué des académiciens suivants : Christophe Daubié et Michel Chein pour la Section Sciences, Jean Marie Rouvier et Dominique Triaire pour la Section des Lettres, Elysé Lopez et Jean Marc Robin pour la Section Médecine.

Nous aurions aimé les récompenser tous. Mais un prix oblige à la sélection et il nous a fallu 3 tours pour désigner **Paco Dubas** percussionniste, admis à la Haute Ecole de Genève. En effet, le pianiste Romain Janssen et le Guitariste

Roman Raynau nous ont aussi beaucoup impressionnés. Au total, les cinq seconds prix ont été attribués aux personnes suivantes :

- **Jarod Begusic** : Guitare basse jazz. Admis au Conservatoire Royal de Bruxelles.
- **Romain Beranguel** : violon. Admis à Institut supérieur des arts et du design de Toulouse.
- **Roman Raynau** : Guitare jazz. Admis au Conservatoire Royal et Bruxelles et reçu aussi au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.
- **Egon Wolfson** : Batterie Jazz : Admis au Conservatoire Royal de Bruxelles.
- **Romain Janssen** : Piano : Admis au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon.

Les prix ont été remis par le président de l'Académie Sydney Aufrère. Puis on a entendu le lauréat. Un grand bravo à Paco et ses 5 camarades.



Remise du prix Bécriaux 2022 :
de gauche à droite, M. Egon
Wolfson, Paco Dubas, Patrick
Pouget, Etienne Cuénant,
Sydney H. Aufrère, Eric Penso



A gauche, Paco Dubas, interprétant à la caisse claire *Asventura* D'Alexej
Gerrassimez, à droite au xylophone

[Retour au sommaire](#)

PRIX 2021, remis le 16/12/2021

En début de séance Mr Eric Penso vice-président de Montpellier Métropole chargé de la culture a rappelé l'intérêt de la Métropole pour le partenariat tissé entre l'Académie et le Conservatoire.

- Présentation du prix Roger Bécriaux, par le Recteur Christian Nique Secrétaire Perpétuel de l'académie

Roger Bécaux était journaliste au Midi Libre et au Monde. Il était passionné de voyages et de littérature. Il était ouvert à toutes les formes de cultures, d'expression et de création. Il avait ses goûts personnels, comme chacun, mais tout l'intéressait. Il écrivait aussi, et de belle manière : il avait publié plusieurs ouvrages, notamment un intéressant « D'un clapas à l'autre : Montpellier au pluriel », qui évoque toutes les villes qui, dans le monde, s'appellent Montpellier. Ce beau livre est comme le produit de tout ce qu'il aimait : parcourir les continents, vivre à Montpellier, apprendre, s'étonner, comprendre, écrire.

Il était membre de notre Académie, où il avait été élu sur le fauteuil XXIX de la section Lettres. Son successeur sur ce fauteuil, notre confrère Jean-François Lavigne, a écrit de lui qu'« il aimait par-dessus tout la communication des idées ». Il était en cela un citoyen de ce que l'on a longtemps appelé, depuis la Renaissance, la « République des Lettres ». Il aimait l'Académie parce qu'elle est une composante de ce que l'on a longtemps appelé la « République des Lettres », c'est-à-dire une institution chargée (depuis trois siècles !) de contribuer à diffuser le savoir et la culture et à promouvoir la réflexion et la discussion. A son décès, en 2015, en fidélité aux valeurs qui ont guidé sa vie, il a laissé à l'Académie un legs accompagné d'une demande : que l'Académie crée un prix pour récompenser un jeune ou une œuvre.

En 2018, année de la première édition, nous avons ouvert un concours destiné à des collégiens et des lycéens de la Région sur le thème « produire un dossier à propos de l'exposition « Humanisme Science et Culture : de d'Alembert à aujourd'hui ». Nous avons décerné le prix à un groupe de neuf lycéens et à deux classes de collège.

En 2019, nous avons primé un jeune adulte écrivain, Guillaume de Dieuleveult, pour un roman sur le voyage, un thème cher à Roger Bécriaux (« Un paquebot pour Oran »).

En 2020, à cause des confinements, le jury n'a pas pu se réunir, et le prix n'a pas été décerné.

Cette année, après une longue réflexion au sein de l'Académie, nous avons décidé de décerner le prix à de jeunes musiciens étudiants au Conservatoire de Montpellier, qui ont du talent, qui travaillent pour être parmi les meilleurs, et qui s'engagent dans une formation

musicale supérieure avec le projet de consacrer leur vie à leur art. Notre objectif est de les encourager, de les accompagner, et de les aider financièrement

Nous avons confié à notre confrère académicien Etienne Cuénant le soin d'organiser le prix en partenariat avec le Directeur du Conservatoire. Je remercie M. Pouget pour l'excellent travail conduit en commun. Etienne Cuénant a mis en place le prix et présidé le jury avec enthousiasme et compétence. L'ensemble des académiciennes et des académiciens lui en sont reconnaissants. Je lui cède maintenant la parole pour qu'il annonce officiellement le nom des lauréats.

- Annonce des lauréats, par le Docteur Étienne Cuénant, membre de l'Académie et Président du jury

Le prix Bécriaux récompense un jeune étudiant prometteur et engagé dans la carrière musicale et amené à poursuivre son cursus dans des instances nationales. Le jury était composé cette année de Mme Verdelhan et Mr Rouvière pour la section lettres, Mr Daubié et Mr Chein pour la section sciences, Mr Lopez et Mr Barthez pour la section médecine. Mr. Etienne Cuénant a expliqué le fonctionnement de ce jury pour l'attribution des prix.



Le prix Roger Bécriaux 2021 a été décerné à Mlle Juliette Mey soprano (accompagné de la somme 5000 euros)

Le prix spécial du Jury de l'ASLM (3000 euros) a été décerné à Mr Paul Bourgarel saxophone. Quatre accessits de 400 euros chacun ont été attribués à :

- Mr Melchior Farudja saxophone
- Mlle Victoria Triton violoncelle
- Mr Dylan Garcia piano
- Mr Graham Farudja saxophone



A l'issue de la remise des prix, Paul Bouragel accompagné au piano par Sylvaine Nely a joué le concerto pour saxophone de Glazounof ; Mlle Mey a chanté un air de Mozart, un lieder de Brahms, un air de la Cenerentola de Rossini. Tous très applaudis.

Paul Bouragel au saxophone, accompagné au piano par Sylvaine Nely

Le président de l'Académie le Pr Thierry Lavabre-Bertrand a remis les chèques aux lauréats, puis après le moment musical a conclu sur l'intérêt de l'Académie pour ce prix lié à l'ouverture de l'Académie à la transversalité de ses actions pour la pérennité de diffusion de la connaissance et de la culture.

- **Remerciements par M. Patrick Pouget, Directeur de la Cité des Arts**

Texte pas encore communiqué

- **Allocution du professeur Thierry Lavabre-Bertrand, Président de l'Académie**

La belle cérémonie de ce soir est une première. Elle a été rendue possible par le partenariat étroit mis en place avec la Métropole et l'implication sans faille du Conservatoire. Qu'ils en soient une fois de plus chaleureusement remerciés.

Il revient au Président de l'Académie de donner quelques réflexions sur l'événement que nous sommes en train de vivre. Je voudrais poser trois questions : qu'est-ce que l'Académie ? Que sont les prix académiques ? Qu'est le prix Bécriaux ?

Les académies européennes sont apparues pour l'essentiel (si l'on excepte notamment l'Académie des jeux floraux de Toulouse) aux XVIIe et XVIIIe siècles en tant que réunions d'un nombre limité de doctes, échangeant sur leur recherche et consacrés d'un rôle public garanti par l'autorité royale. C'est l'origine des académies historiques françaises regroupées aujourd'hui au sein de la Conférence nationale des académies. C'est donc particulièrement celle de l'Académie montpelliéraine créée en 1706 par Louis XIV sous le nom de Société royale des sciences. Ces académies étaient des lieux de recherche importants, et même d'enseignement ; elles suppléaient la sclérose évidente des universités traditionnelles. Supprimées à la Révolution, elles réapparurent sous différentes dénominations au XIXe siècle, dans une filiation directe avec les académies d'Ancien Régime. Elles ont pu paraître un peu trop comme des clubs isolés, alors qu'elles sont tout le contraire. Le nombre limité de leurs membres leur permet de vrais échanges interpersonnels dans une convivialité féconde, alors que leur diversité permet la profondeur des regards croisés. De lieux de recherche scientifique, les académies ont évolué et assument aujourd'hui un triple caractère : une **filiation**, avec cette continuité historique et une succession de membres marquée par une réception et un éloge du prédécesseur (nous l'avons vécu ici même il y a quelques jours) ; une **transversalité** avec des échanges entre académiciens qui, nourris chacun de leur formation et de leur culture

propres, arrivent à bâtir une sorte de recherche au deuxième degré, de « méta-recherche », qui donne son prix aux découvertes contemporaines et ouvre des pistes à la réflexion et aux hypothèses pour l'avenir ; une **transmission** au plus grand nombre des savoirs, hors du cercle académique. Par certains côtés, les académies sont aussi des conservatoires !

Que sont alors les prix académiques ? Ils reflètent directement ces missions. Au XVIIIe siècle, ils sont une des formes de la recherche scientifique : une question pendante est mise au concours. Le meilleur mémoire remporte le prix. C'est ainsi que démarre l'œuvre de J.J. Rousseau à l'occasion de deux concours lancés par l'académie de Dijon : en 1749 avec le *Discours sur les sciences et les arts* (primé), en 1754 avec le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (classé deuxième). Après la Révolution, les prix revêtent des formes diverses : couronnement d'une œuvre tout entière, consécration d'un ouvrage particulier, distinction accordée à un savant éminent, soutien à une personne méritante. Ils sont souvent gagés sur un capital légué par un mécène dont le prix prend le nom. Le capital a souvent fondu au fil des ans, sauf pour le prix Nobel, soigneusement géré par la fondation du même nom.

Qu'est alors le prix Bécriaux ? Fruit du généreux legs de Roger Bécriaux, membre de l'Académie, qui ne posait pas de contour particulier au prix, il nous fallut beaucoup de discussions et de tâtonnements pour arriver à l'épure actuelle : récompenser un étudiant méritant du Conservatoire de Montpellier. Ce faisant, l'Académie poursuit sa mission : elle prolonge la tradition en une passation de flambeau matérialisée certes par un support pécuniaire, mais en un geste qui va au-delà ; elle délibère transversalement au travers de ses différentes sections ; elle contribue à faire rayonner l'art et la culture.

Par l'attribution de ces prix, jeunes lauréats, l'Académie vous associe à sa mission d'intérêt général. Elle crée avec vous un lien : lorsque vous avancerez dans la carrière puissiez-vous garder un sentiment de gratitude pour l'Institution qui vous a distingués et pour celui qui a rendu ce prix possible ! Elle vous fait participer à sa mission de diffusion des savoirs, vous allez en être des agents magnifiques. Et la transversalité ? me direz-vous : elle est toute dans la musique elle-même. Celle-ci fait dialoguer tous les niveaux de la sensibilité et de la réflexion humaines, elle est la transversalité même.

Je pense que la direction que nous avons prise est la bonne. Il nous a été dit avec quel enthousiasme les jurés académiques vous ont entendus et se sont laissés subjugués. Un grand bravo encore, qui ne fait qu'anticiper ceux que vous recevrez par milliers.

[Retour au sommaire](#)

ROGER BECRIAUX

Né à Avignon le 15 janvier 1922 – comme il le précise lui-même “à l'ombre du palais des papes, au soleil couchant”, Roger Bécriaux fait ses études secondaires en Avignon, au lycée Frédéric Mistral, où il obtient non seulement le prix de botanique, mais aussi le premier prix de philosophie. Excellent élève,

Roger Bécriaux démontra très tôt son goût prononcé et son aptitude pour les exercices littéraires.

Jeune bachelier en 1942, il entreprend des études de droit. Après la Libération, en service militaire, il se trouve affecté à une équipe de théâtre aux armées, créée à l'initiative du général de Lattre de Tassigny. Mais ce n'est pas vers le théâtre que se dirige le jeune Bécriaux : il collabore en 1953 à une revue bimestrielle de poésie et de littérature, publiée à Avignon, puis à Paris, sous le titre singulier de *Les hommes sans épaules* – une qualification qui ne sied guère à Roger Bécriaux, qui est aussi un sportif : pratiquant l'athlétisme, il fut trois fois champion régional du 100 mètres, et participa à ce titre à une finale nationale. Il fait aussi partie de la Sélection régionale Provence-Côte d'Azur de Basket. Le futur académicien est donc un homme complet, sportif et intellectuel.

Son amour de l'histoire régionale le porte à s'intéresser à la vie la plus actuelle de la Provence. Jacques Bellon, choisi pour diriger le journal *Midi-Libre* à sa création, nomme Roger Bécriaux correspondant local du *Midi Libre* à Avignon, au début des années cinquante. À la mort de Jacques Bellon en 1956, Maurice Bujon, nouveau PDG de *Midi-Libre*, appelle Bécriaux à la rédaction du journal, à Montpellier. C'est le début d'une longue et fidèle collaboration au service de l'information régionale, au siège montpelliérain du *Midi-Libre*. Pendant plusieurs années, Roger Bécriaux, responsable de nuit, encadre le travail de la rédaction.

Les qualités de Roger Bécriaux lui valent de rayonner au-delà des limites de la région : Parallèlement à ses fonctions à la rédaction du *Midi Libre*, il devient correspondant local du journal *Le Monde*, durant 26 ans, du 6 août 1960 au 6 décembre 1986. Ses collègues du quotidien national, en lui rendant hommage au lendemain de sa disparition, le caractérisaient par "sa passion pour l'écriture et le savoir", et sa curiosité de "globetrotter".

Bécriaux joignait en effet, à son amour des Lettres un goût prononcé pour les voyages, où il se comportait souvent beaucoup plus en reporter qu'en simple touriste. Il a consacré un livre aux diverses localités qui, de par le monde, portent le nom de « Montpellier » : *D'un Clapas à l'autre : Montpellier au pluriel*. Ses ouvrages reflètent cette double passion pour l'exploration voyageuse du monde et pour sa région du Languedoc. *Le Languedoc-Roussillon*, de 1975 à 1985, est une étude de géographie humaine et économique générale, rédigée en collaboration pour l'Institut de Calcul des Effets de la Croissance industrielle. Mais surtout *Par monts et par vaux : Languedoc, Roussillon, Rouergue*, aux éditions du *Midi-Libre* en 1990, propose la découverte méthodique et approfondie des caractéristiques et des trésors uniques de notre région, dans une véritable enquête de géographie physique,

culturelle et humaine, que le style de Bécriaux écrivain rend particulièrement attachante.

Roger Bécriaux fut, pour Le Monde, un collaborateur précieux pour traiter l'actualité sociale immédiate, lorsqu'éclatent les événements de mai 68. Aimant par-dessus tout la communication des idées, Roger Bécriaux était membre de plusieurs sociétés : de l'Académie de Vaucluse, depuis 1949 ; de la Société d'Arts et Lettres de Lozère, en 1955 ; puis de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier en 1980. En sa personne, c'est un homme d'une profonde gentillesse, accessible et toujours bienveillant, courageux et passionné, connaisseur érudit de la Provence, du Languedoc-Roussillon et de leur histoire, et tout à la fois journaliste en prise sur l'actualité, que l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier avait accueilli.

Jean-François Lavigne

Pour en savoir plus :

http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie_edition/fichiers_conf/LAVIGNE-RECEPTION-2016.pdf

[Retour au sommaire](#)

HISTORIQUE DU PRIX

Confrontée à l'organisation d'un prix nouveau, l'Académie a quelque peu cherché sa voie. On trouvera ci-après l'historique des premières versions du prix.

Règlementation antérieure

1. Le prix est décerné par un jury formé au sein de l'ASLM. Ce jury comprend des membres de droit et des membres choisis au sein des trois sections de l'académie.

Les membres de droit sont : le président général de l'ASLM, le vice-président (alternativement président de l'une des trois sections), les présidents des deux autres sections, le secrétaire perpétuel et le vice-secrétaire.

Les membres désignés par les sections sont au nombre de deux pour chaque section. Si l'une des sections ne souhaite pas procéder à cette désignation, les sièges non pourvus par celle-ci le seront par les deux autres ou l'une des deux autres, à l'initiative du président de l'Académie.

Lors de sa première réunion, le jury peut décider de coopter au sein de l'ASLM une personnalité particulièrement qualifiée dans le domaine concerné par le thème retenu pour le prix ; ce juré siègera avec voix délibérative.

La fonction de juré étant personnelle, aucune représentation n'est admise.

2. Le jury est présidé, ès-qualité, par le secrétaire perpétuel. Le vice-secrétaire est vice-président du jury ; il assiste le président pour tout ou partie des tâches qui lui incombent.

Le président ou, à sa demande, le vice-président est chargé d'organiser les réunions du jury, d'en fixer les dates et d'en assurer la convocation. Il anime le travail du jury et coordonne les échanges entre ses membres.

3. Les travaux du jury comportent deux étapes :

- A / Dans une première étape, le président du jury propose une première liste d'ouvrages relevant du thème retenu. Il se fait assister à cette fin par des libraires intéressés par ce thème et / ou par les responsables éditoriaux des maisons d'édition qu'il aura préalablement sollicités. Ne sont acceptées que les propositions d'ouvrages émanant des libraires ou des maisons d'édition, et en aucun cas des auteurs eux-mêmes. Une fois cette liste validée et éventuellement amendée par le jury, les ouvrages retenus sont confiés à la lecture d'au moins deux membres du jury qui établissent une fiche de lecture pour chaque ouvrage.

- B / Dans une seconde étape, le jury sélectionne dans la liste qu'il a arrêtée au maximum cinq ouvrages « finalistes ». Les auteurs et les éditeurs de ces ouvrages sont immédiatement avertis de cette sélection et informés des modalités de remise du prix. Les ouvrages finalistes sont lus par l'ensemble du jury. Au terme de cette phase de lecture, le jury se réunit pour désigner le lauréat par un vote à bulletins secrets. Les membres du jury s'engagent à tenir le nom du lauréat absolument confidentiel jusqu'à la proclamation officielle du résultat.

4. Le prix est remis par le président de l'ASLM au cours d'une séance solennelle dont la date a été fixée au 22 novembre 2019. Cette séance est placée sous le haut patronage d'une personnalité du monde culturel et / ou académique. Le lauréat doit être personnellement présent lors de la remise de son prix et s'engager à prononcer une brève allocution. Sauf en cas de force majeure, il ne peut se faire représenter. L'éditeur ou son représentant doit lui aussi être présent.

5. Le présent règlement est publié sur le site de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.

Palmarès 2019

Le prix Roger Bécriaux a récompensé, en 2019, une œuvre littéraire ou un essai rédigé par un auteur français ou francophone sur le thème de « la littérature de voyage ».



Un jury composé de quatorze académiciennes et académiciens de Montpellier a établi, avec la collaboration de la librairie montpelliéraine Géosphère, une liste d'une quinzaine d'ouvrages inscrits pour concourir. Les jurés ont présélectionné cinq ouvrages parmi ces quinze. Ils ont ensuite désigné un lauréat parmi les cinq présélectionnés.

Le lauréat du prix BECRIAUX 2019 est :

Guillaume de DIEULEVEULT, pour son livre « Un paquebot pour Oran » publié par la Librairie Vuibert.

Ce prix a été remis le vendredi 22 novembre 2019 dans le cadre d'un colloque public organisé par l'Académie et ayant aussi pour thème le voyage. Les interventions correspondantes ont été filmées et seront bientôt disponibles sur l'espace de l'académie chez YouTube.

Palmarès 2018

Il a été proposé aux élèves des établissements d'enseignement secondaire de l'Académie de Montpellier de confectionner un dossier sur une ou plusieurs des thématiques du colloque « *Humanisme, Sciences et Lumières, de D'Alembert à aujourd'hui* » et de l'exposition « *Humanisme, Sciences et Lumières, de D'Alembert à aujourd'hui* » organisés par l'Académie en 2017. L'exposition, conçue par la bibliothèque interuniversitaire et l'Université de Montpellier, a été visitée par 10 classes de lycées et 9 classes de collèges.

Le prix Roger Bécriaux jeunes 2018 a été attribué à l'unanimité du jury

- dans la catégorie « *Lycées d'enseignement général et technique* » à un groupe de 9 élèves de première SA et de terminale SB du Lycée Polyvalent Théophile Roussel de Saint-Chély-d'Apcher dont le Proviseur est M. Gambotti. Ce groupe d'élèves était constitué de Élise Argoud, Ali Assouad, Morgane Badoc et Lillian Pagès pour la classe de terminale SB, Alix Boissière, Camille Dalle, Solène Rouzaire, Marine Teissèdre et

Killian Trébuchon, pour la classe de première SA. Il était encadré par un groupe d'enseignants constitué de Mme Capel, M. Blondeau et M. Itier.

- dans la catégorie « Collèges » au projet des classes de 4ème C et 4ème A du Collège privé "La Providence" de Montpellier, dont la Directrice est Madame Vandevoorde. Pratiquement tous les élèves des deux classes ont participé à ce projet. Ils étaient encadrés par Madame Corinne Cendres, professeur d'histoire.

Madame Dupraz, représentant Madame la Rectrice, a remis un diplôme commémoratif aux élèves des deux établissements. Monsieur Philippe Viallefont, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, a remis un chèque de 700 € aux représentants des enseignants de chaque établissement, ces sommes devant être utilisées à des fins pédagogiques pour les classes ou les établissements des lauréats.

Présentation du travail réalisé par le groupe d'élèves du lycée Théophile Roussel de Saint-Chély-d'Apcher par Lilian PAGÈS, élève de Terminale SB.

Nous avons choisi de nous intéresser à une œuvre majeure de Jean le Rond d'Alembert, l'encyclopédie, en nous demandant si il été possible d'en créer une, aujourd'hui, avec les mêmes objectifs que les auteurs du 18e siècle ; si elle était universelle ; si elle pouvait traverser les époques ; et en quoi son architecture interne pouvait être sujette à débat. Comme l'a dit Oscar Wilde, écrivain irlandais du 19e siècle, « définir c'est limiter », c'est pourquoi nous avons préféré nous interroger sur cette œuvre. C'est dans cette optique que nous avons choisi de nous-même tenter d'organiser une encyclopédie, et suite à ça de voir s'il été possible de hiérarchiser les savoirs. C'est de cette première réflexion qu'est née notre production, dans laquelle vous pouvez découvrir quelles ont été les propositions majeures en termes de structure d'une encyclopédie.



Groupe d'élèves du lycée Théophile Roussel de Saint-Chély-d'Apcher lauréat du concours Bécriaux dans la catégorie "Lycées"

Dans un second temps, nous nous sommes demandés, comment et en quoi l'évolution des savoirs à travers les âges peuvent rendre une encyclopédie obsolète ou non et si oui, comment la faire perdurer dans le temps.

C'est de ce questionnement, que nous est venu l'idée de petites vidéos dans lesquelles d'Alembert se retrouve à notre époque, et où l'on peut être témoin d'une confrontation entre deux savoirs si différents. Cette confrontation nous a aussi permis de nous intéresser aux encyclopédies actuelles ainsi qu'à leurs enjeux, on a notamment pris pour exemple Wikipédia et Universalis, qui présentent toute deux un fonctionnement, et une organisation bien distinctes. Enfin, nous nous sommes interrogés sur la finalité d'une encyclopédie. Est-ce de condenser le savoir, le partager, le classer... ou autre. Il semble que cette question n'ait pas réellement de

réponse... En effet, si l'on prend pour exemple Wikipédia, il serait aisé de dire que son objectif est de permettre à l'humanité de partager et enrichir ses connaissances. Au contraire, si l'on prend pour exemple, l'encyclopédie de Jean le Rond D'Alembert, et de ses contemporains, il semble que l'objectif soit de condenser et réunir une partie des savoirs en une seule œuvre.

À travers ce projet multidisciplinaire, dans lequel sont intervenus des professeurs de sciences, de philosophie, ou autre, nous avons pu acquérir une forme d'ouverture d'esprit, en essayant de concevoir, en quoi chaque choix présentait ses avantages, et pouvait être défendu. Nous avons aussi pu remettre en question les moyens d'accès au savoir actuels, tels qu'internet... A l'heure, où les enjeux humains actuels et futurs, ainsi que le développement de nos sociétés, nécessitent de rendre accessible à tout un chacun, le savoir et les connaissances nécessaires, les encyclopédies ont su s'enrichir et se rendre accessibles, tout en gardant leur essence initiale.

Présentation du travail réalisé par le groupe d'élèves du collège « La Providence » de Montpellier par Candice San Martin, Élève de 4^{ème}.



Visite de l'exposition « *L'arbre des Savoirs : Encyclopédie, Lumières, D'Alembert et l'évolution des Sciences* » par les élèves de classes de 4^{ème} du collège privé « La Providence » de Montpellier.

Notre projet est né de la visite de l'exposition « *L'arbre des Savoirs* » à la faculté de médecine organisée par notre professeur d'histoire, madame Cendres et accompagnée de notre professeur de français, madame Quaruccio. Cette visite faisait suite à notre cours d'histoire sur les Lumières où nous avons travaillé sur l'Encyclopédie et nous étions ravis d'en voir une de près. Notre professeur d'histoire nous a proposé de participer au concours et de travailler sur un thème qui touche à notre programme annuel d'histoire : Nous avons étudié en cours la société avant l'Encyclopédie, celle des rois et de la monarchie absolue. L'encyclopédie a développé des idées qui ont bousculé toute la société. Nous avons travaillé sur plusieurs thèmes pour lesquels nous avons fait des recherches sur internet afin de rédiger des articles illustrés « à la manière de l'encyclopédie ». À savoir, des recherches, illustrées de planches. Nous avons choisi des thèmes sur lesquels nous devons travailler dans le cours de l'année : censure et naissance de la liberté de la presse ; intolérance religieuse et la laïcité; naissance de la vie politique et évolution du système républicain en France. Notre professeur de physique, est revenu avec nous sur l'évolution du raisonnement scientifique de Descartes à nos jours. Nous avons travaillé avec notre professeur de musique pour comprendre l'évolution de la musique « classique » à la musique contemporaine.

[Retour au sommaire](#)

